



Conseils de quartier
Mardi 24 avril 2018 à 20 h
 Salle Étienne Tillon au théâtre de Cornouaille

<u>Présents :</u>	14 membres représentant les 4 conseils de quartier Guillaume Menguy, maire adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la voirie, de la rénovation urbaine et des espaces verts Valérie Lecerf-Livet, maire adjointe chargée du quartier de Penhars Christian Le Bihan, maire adjoint chargé du quartier de Kerfeunteun Stéphane Daigné, directeur des déplacements et de la voirie Bruno Beauvillain, responsable de l'éclairage public
<u>Invité :</u>	L'association d'astronomie de Cornouaille
<u>Excusé :</u>	Philippe Calvez, maire adjoint
<u>Ordre du jour :</u>	Éclairage public et économies d'énergie

Après avoir salué toutes les personnes présentes et rappelé l'importance de participer un tant soit peu, à la préservation de l'environnement, Guillaume Menguy, maire adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la voirie, de la rénovation urbaine et des espaces verts, souhaite impliquer concrètement la population quimpéroise à la baisse de l'éclairage public.

La population étant de plus en plus sensibilisée à la pollution et aux économies d'énergie, la proposition serait d'expérimenter sur un an, l'extinction progressive de l'éclairage public dans certaines zones résidentielles de Quimper (116 au total) où l'éclairage pourrait être coupé de 24 h à 6 h du matin par exemple. Au-delà du sentiment d'insécurité qui peut être ressenti par certains d'entre nous, notre regard doit aussi accompagner les générations futures, vers une meilleure préservation de la santé et de la biodiversité.

1- Présentation du projet :

Stéphane daigné, directeur des déplacements et de la voirie, présente ensuite le patrimoine de la ville concernant l'éclairage public. Nous disposons d'environ 10 000 points lumineux, dont 37 % en zone urbaine, 56 % en zone résidentielle et 7 % en zone d'activité. Ce sont surtout les 56 % d'éclairage public des zones résidentielles qui pourraient être concernés par l'extinction. Aujourd'hui, 87 % de notre parc est géré par un dispositif d'économie d'énergie.

Des coupures sont actuellement opérationnelles entre 22h00 et 6h00 comme :

- Le boulevard de Poulguinan et le boulevard de France avec 127 points lumineux
- Les allées du Braden et Iles de Pâques avec 190 points lumineux
- L'Esplanade François Mitterrand avec 54 points lumineux
- Le boulevard de la place des Gueux et de Creac'h Gwen avec 77 points lumineux
- Le boulevard du Finistère (Zone administrative) avec 34 points lumineux
- L'avenue des Oiseaux avec 31 points lumineux
- Tous les passages piétons avec 62 points lumineux
- Etc....

Ainsi que le chemin du halage avec une coupure entre 1h00 et 6h00 pour 190 points lumineux.

157 armoires de commande sont équipées d'un variateur de puissance sur 185. Les leds qui représentent 15 % de notre parc permettent une diminution de la puissance souscrite, une baisse de la consommation de 33 %, un meilleur rendu lumineux et elles ont une durée de vie prolongée.

Au regard d'autres collectivités, nous sommes très bien équipés à Quimper. Entre 2012 et 2017, nous avons réduit notre consommation de 25 % par point lumineux, alors que le tarif a augmenté de 34 %.

La facture est restée à peu près la même, 170 000 € ont été économisés en 2017.

Au vu de notre fort taux d'équipement en dispositifs d'économie d'énergie (87 %), la réduction des coûts énergétiques à venir devra s'envisager à travers la coupure nocturne dans un cadre réglementaire. Des travaux seront nécessaires sur des armoires dans certains endroits, afin de ne pas couper la totalité d'un secteur qui peut avoir une rue passante avec un lotissement juste à côté.

Nous avons émis deux hypothèses de coupure : une avec des travaux d'un coût de 125 000 euros sur les armoires pour un gain de 25 % et une 2^{ème} hypothèse avec un gain immédiat de 13 %.

Nous allons vous distribuer les cartes des 116 secteurs concernés qui pourraient être opérationnels rapidement. Notre proposition est d'éteindre en 4 étapes ces 116 armoires. Nous vous invitons à échanger par quartier et à nous présenter vos souhaits.

2- Quelques interrogations :

Avant de regarder les plans, des membres des conseils de quartier ont souhaité avoir des réponses à leurs questions.

Question : Dans votre présentation, vous ne nous avez pas parlé de l'intérêt de l'éclairage public pour la qualité de la vie sur un plan sécuritaire, sur la mise en valeur des bâtiments publics et historiques. ; le besoin d'éclairage pour le secteur bancaire et/ou d'un site convoité par des personnes malfaisantes, par exemple. On ne peut pas globaliser chaque rue, chaque secteur avant de l'étudier ; quel type d'éclairage et quelles heures sont nécessaires pour respecter ces principes...

Réponse : Vous avez effectivement raison, mais je vous rappelle que nous ne parlons que de zones d'habitats pavillonnaires principalement, le centre-ville n'étant pas concerné par les coupures du fait d'une vie différente

Question : Je pensais aux entrées de squares, aux petits carrefours que nous trouvons dans les quartiers...

Réponse : Nous vous présentons ce soir des secteurs qui ont été travaillés en amont. Nous avons aussi retenu le fait d'expérimenter dans un 1^{er} temps ces secteurs et non pas une extinction générale qui pourrait être très mal perçue, à juste titre, par la population.

Question : Où en êtes-vous avec les détecteurs de présences ?

Réponse : L'idée d'aujourd'hui, est de voir où nous pouvons commencer à éteindre sans exclure un futur aménagement qui aura forcément un coût car elle ne peut s'effectuer que sur les éclairages leds, les autres lampes mettant trop de temps à s'allumer.

Question : Certaines villes augmentent la luminosité sur les passages piétons et sur les parkings.

Réponse : A Quimper, nous privilégions l'uniformité de l'éclairage afin d'éviter ces effets de clartés et d'ombres.

3- Remarques formulées par les participants :

Après avoir discuté entre membres d'un même conseil de quartier, nous avons sollicité le ressenti général par quartier.

Conseil de quartier de Kerfeunteun

Nous souhaiterions aller voir les différentes rues avec d'autres membres du conseil de quartier afin d'avoir un retour plus précis sur les problématiques qui risquent de survenir. Avoir une concertation avec les résidents des quartiers concernés permettrait également une présentation positive du projet et non un refus qui retarderait cette extinction.

Réponse : Ne vous sentez pas pris au piège de la décision car c'est aux élus de la prendre. Nous n'avons absolument pas l'idée de reporter ces choix sur les conseils de quartier. Par ailleurs, attention à ne pas aller trop dans le détail de la concertation car les arguments contre seront sans aucun doute plus conséquents que ceux pour le faire. Le motif de cette réforme est essentiel

Une information sera bien sûr mise en place, aussi bien générale qu'individuelle pour les habitants concernés. Je vous rappelle que nous parlons d'expérimentation avec une évaluation tous les 3 mois avec une modification des plages horaires possibles par secteur. Si un soulèvement massif de la population est généré par l'extinction de l'éclairage public, nous aurons toujours la possibilité de revenir en arrière. Nous ne parlons pas d'un aller sans retour. Nous espérons qu'après quelques jours d'extinction, la population adhère à cette démarche comme l'on fait d'autre ville, notamment Pluguffan qui l'a mis en place depuis quelques années.

Question : Notre objectif serait que chacun puisse avoir le détail de cette extinction pour régler les problématiques avant.

Réponse : Malheureusement, il m'apparaît très difficile de répondre à cette demande avant. Par contre, des réponses pourront être apportées à posteriori avec des éclairages par capteur si nécessaire. Notre souhait serait de démarrer l'expérimentation début juillet dans des secteurs favorables et d'attendre pour des secteurs qui pourraient poser des problèmes.

Conseil de quartier d'Ergué-Armel

Vous pourriez éteindre la totalité du lotissement du Bourdonnel plutôt que de scinder les 4 armoires. D'autres quartiers peuvent également être éteints, mais il conviendrait de les éteindre en totalité plutôt que par portion. Faire l'unanimité au sein du conseil de quartier nous paraît difficile, mais nous avons prévu un temps de discussion le 22 mai sur la réunion de ce soir.

Conseil de quartier de Penhars

Nous sommes partis du principe de tout éteindre avec un axe de vigilance à avoir par rapport à certaines zones un peu tendues qui sont le quartier de Pencallet, les immeubles rue de Savoie, le secteur autour du stade Coat Ligavan. Concernant les passerelles, il nous semble judicieux d'avoir des détecteurs de présence pour palier à la sécurité des piétons. Nous souhaiterions en parler lors de la prochaine plénière du 29 mai avec les autres membres du conseil de quartier.

Conseil de quartier du centre-ville

Nous ne sommes pas d'accord entre nous. Une partie souhaiterait tout éteindre et mettre des détecteurs à certains endroits stratégiques. D'un autre côté, il faut que les gens puissent circuler la nuit dans le centre-ville, ce qui ne nous empêche pas d'être d'accord pour faire des économies, mais avec une technique d'éclairage encore plus évoluée et notamment des leds partout.

Réponse : Le centre-ville n'est pas concerné par cette mesure d'économie. Il est vrai que la luminosité des leds est beaucoup plus favorable en terme de technique et d'économie.

Question : Est-ce que des capteurs solaires ne pourraient pas rediffuser la lumière la nuit ?

Réponse : Aucune tranchée n'est nécessaire pour installer les capteurs solaires. Les coûts d'installation restent modestes.

Autre remarque de Guillaume Menguy : Des porteurs de projet nous ont proposé d'utiliser le barrage du Steïr, boulevard du Moulin au Duc à la Providence, pour alimenter l'éclairage du parking au Cinéville. C'est extrêmement compliqué d'un point de vue juridique et écologique à fortiori sur une zone inondable.

Je souhaiterais que Quimper ne prenne pas de retard sur les questions de l'environnement. Dernièrement, un nombre important de personnes a manifesté son intérêt croissant sur Facebook par rapport à une enquête concernant la disparition des oiseaux dans les campagnes.

L'association d'astronomie de Cornouaille, Loargann :

Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette avancée significative. D'autres améliorations ont déjà été faites. Depuis une dizaine d'année, nous avons été les premiers à parler de pollution lumineuse et rejoint par d'autres associations naturalistes concernées aussi par la faune nocturne. La récente loi sur la biodiversité a mis en avant 5 articles sur les problèmes liés à l'éclairage : on découvre l'importance dans la chaîne de biodiversité des insectes qui sont des milliards à en être victimes chaque année. Les deux éléments déterminants qui font davantage prendre conscience à la population et aux élus des problèmes liés à l'éclairage public, ce sont les économies d'énergie et les économies financières qui en découlent.

La méthode adoptée nous apparaît assez progressive. Le fait de démarrer progressivement par une trentaine de quartiers à l'échelle de la ville montrera ce passage en douceur. Tous les habitants concernés devront bien entendu, être avisés avec les horaires d'extinction des lampadaires de leurs quartiers. De plus, cette période de trois mois proposée avec une évaluation permettra de répondre aux problématiques qui pourraient se poser.

Depuis 5 ou 6 ans, Pluguffan est complètement éteint de 22h30 à 6h30. Personne n'a rien dit. Concernant les problèmes de sécurité que certains évoquent, je vous invite à aller consulter le site des « Maires de France ». L'éclairage n'est pas la solution au trafic... la modularité envisagée par Quimper devrait laisser la place à chacun.

En résumé, chaque conseil de quartier va prendre un temps pour reparler de ce sujet lors de leurs dernières plénières en mai. Les cartes nous serviront de support.

Guillaume Menguy souligne que ce sujet est régulièrement discuté avec l'association d'astronomie de Cornouaille et que la décision n'est pas encore prise : on ne veut surtout pas condamner l'ambition de ce projet.

Fin de la réunion à 22h10.